



Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

52 | 2014

Grammaire et enseignement du français langue étrangère et seconde - Permanences et ruptures du XVIe au milieu du XXe siècle (II)

« *Poisson sans boisson est poison* »(Nyrop, 1893) : les exemples dans quelques traités de prononciation du français (1880-1913)

Enrica Galazzi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dhfles/3562>

DOI : [10.4000/dhfles.3562](https://doi.org/10.4000/dhfles.3562)

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2014

Pagination : 63-81

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Enrica Galazzi, « « *Poisson sans boisson est poison* »(Nyrop, 1893) : les exemples dans quelques traités de prononciation du français (1880-1913) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 52 | 2014, mis en ligne le 06 août 2016, consulté le 28 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/3562> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.3562>

Ce document a été généré automatiquement le 28 mai 2021.

© SIHFLES

« *Poisson sans boisson est poison* »(Nyrop, 1893) : les exemples dans quelques traités de prononciation du français (1880-1913)

Enrica Galazzi

Introduction

Le dicton qui donne le titre à cette courte intervention appartient à la sagesse populaire ; il est aujourd'hui classé dans les répertoires des virelangues¹. Son origine lointaine et sa fortune prouvent que la fascination pour les sons est bien antérieure à la naissance de la phonétique et de la phonologie. On en trouve des traces dans les proverbes et dictons populaires, dans les comptines (dont la construction s'appuie souvent sur la rime, la paronomase, les jeux phonétiques, les calembours...). Il est légitime d'y voir l'enracinement du (dé)plaisir articulatoire dans l'inconscient dont parlait Ivan Fónagy dans ses célèbres articles consacrés aux *Bases pulsionnelles de la phonation* (Fónagy 1970 et 1971 ; Galazzi/Guimbretière 2010). Le gazouillis du bébé, ses vocalises, ses acrobaties articulatoires qui vont avoir pour effet de sélectionner les phonèmes de la langue maternelle, celle de son entourage, ont au départ un rôle affectif qui traduit un état de satisfaction ou de malaise. On pense également à la dimension créative et ludique fondamentale dans l'apprentissage et dans l'exercice de la parole (cf. entre autres, la théorie du mot comme jouet défendue par le russe Velimir Khlebnikov ; Delas 1973).

Jusqu'à la diffusion du phonographe et même beaucoup plus longtemps, jusqu'à l'époque du numérique, les exemples de prononciation n'ont pas pu se passer de l'orthographe, sauf une parenthèse assez courte où la transcription phonétique a joué

le rôle de protagoniste grâce surtout aux phonéticiens pédagogues. À partir du dernier quart du XIX^e siècle on assiste à une véritable effervescence autour de la matérialité du son et de la voix humaine : en musique, en poésie, en pédagogie, dans les applications technologiques (Flichy 1991 ; Bergeron 2010 ; Bonu 2012 à par.). La phonétique naissante passionne, intrigue ou dégoûte ; de nombreux ouvrages consacrés à la prononciation sont publiés en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France (Galazzi 2002). C'est sur cette période magique, unique en son genre, que nous allons arrêter notre attention.

Quant à la phonologie qui s'est imposée au début du XX^e siècle, elle a vidé les unités de l'expression de leur pulpe savoureuse pour en faire des entités abstraites : elle est en partie responsable de la perte du goût pour les sons de la langue mis à l'arrière plan par rapport à leur fonction distinctive.

Comme cela a été montré par Chevalier (1976a, 1976b) et par Minerva (1996), dans les grammaires les exemples (ou les textes reproduits en exemples) sont cités pour expliquer/illustrer une règle appartenant le plus souvent à la norme écrite, tout en éduquant à la morale, aux bienséances, à la citoyenneté.

À la suite des analyses menées dans la théorie et la pratique grammaticale et dans les dictionnaires (Balibar-Mrabti 2002 ; Ouellet 1989), nous nous sommes demandé quelle est la raison d'être des exemples dans les traités/manuels de prononciation, en essayant de comprendre ce qui détermine leur choix et quelle fonction ils remplissent.

Notre corpus comprend des traités de prononciation publiés entre 1887 et 1913 dont certains sont des ouvrages de référence incontournables (Passy 1887, Rollin 1891-92, Nyrop 1893 [1902], Auguste André 1900, Rousselot/Laclotte 1902, Marage 1911, Martinon 1913).

Après un premier paragraphe organisé autour du questionnement relatif à la typologie et aux fonctions des exemples phonétiques, dans le deuxième nous ferons appel aux matériaux illustratifs du corpus avant d'en arriver à quelques réflexions conclusives.

1. Des exemples facilitateurs ?

Contrairement à ce qui se passe dans les grammaires et les dictionnaires, les exemples phonétiques ne peuvent pas être considérés comme étant de nature explicative : il ne suffit pas d'appréhender une combinaison de graphèmes conforme aux règles combinatoires de la langue étrangère (souvent chargés du poids de l'étymologie) pour savoir prononcer correctement les phonèmes et les mots de cette langue. Cela est encore moins évident lorsqu'un écart important existe entre l'oral et l'écrit comme c'est le cas pour le français. En général, l'orthographe est apparue comme un obstacle majeur lors de la mise en place de la prononciation d'une langue étrangère car elle sollicite et déclenche des automatismes vocaux liés à cette première langue à travers le code graphique (surtout lorsqu'il est analogue à celui de la langue maternelle). Ce constat est à l'origine de nombreuses tentatives de transcriptions de l'oral plus ou moins heureuses telles que la prononciation figurée et l'Alphabet Phonétique International (API).

Ainsi, loin de s'adresser uniquement à l'esprit et à l'intelligence par la vue, les exemples phonétiques engagent le corps tout entier à commencer par les organes respiratoires et

par l'appareil phonatoire, en tout premier lieu la cavité buccale et la langue. Georges Thudichum, professeur à Genève, appelait cela « la mécanique »... (1902)

1.1. Le son par l'image

Il fut un temps où l'exemplification visuelle de l'articulation soutenue par le toucher (expérience physique de l'articulation à l'aide des doigts) a pu paraître aux yeux de quelques phonéticiens célèbres un déclencheur plus fiable que l'ouïe : c'était la tradition de l'« évidence visuelle » mise à l'honneur par l'Abbé Sicard².

Cette approche a connu un développement considérable avec l'essor de la phonétique expérimentale dont les appareils permettaient pour la première fois de visualiser la phonation.

Dans ses célèbres contributions consacrées à « L'enseignement de la prononciation par la vue » (*La Parole* 1901-1902), Rousselot soumettait au regard des exemples de tracés qui visualisaient les mouvements des organes de la parole, des empreintes des lieux d'articulation (palatogrammes) ou encore des photos de locuteurs articulant des sons (pour la position des lèvres). L'œil saisissait immédiatement ce que l'oreille n'était pas en état d'entendre, ce qui permettait la comparaison et une correction efficace.

En 1911, dans son *Petit manuel de physiologie de la voix*, le docteur Marage proposait à ses apprenants des moulages de la cavité buccale prononçant les voyelles (p. 55). Les parties supérieure et inférieure du moulage pouvaient se séparer, ce qui permettait de voir la position de la langue : « ... une oreille peu habituée n'arrivera pas à entendre la différence, tandis que l'œil voit plus facilement la différence entre les deux tracés. » (p. 182)

Fig. 34. Moulages de la cavité buccale prononçant les voyelles (p. 55)

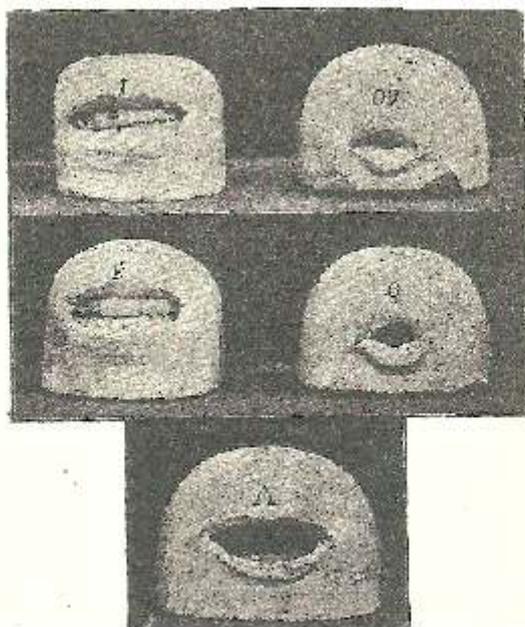


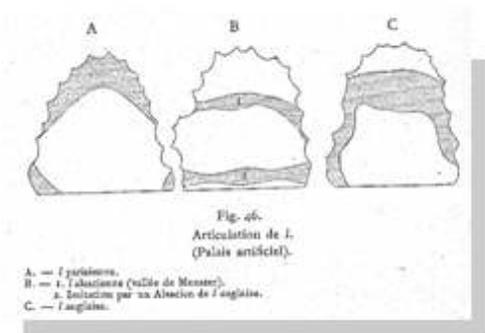
Fig. 34. Moulages de la cavité buccale prononçant les voyelles (p. 55)

Les moulages ont la même fonction que les palatogrammes, les tracés et les photos d'enfants dans Rousselot/Laclotte (1902 : 59 et 58) : il s'agit d'une véritable

matérialisation de l'articulation qui aboutit à une sorte de cartographie du vocalisme et du consonantisme français.



Fig. 17.
Position des lèvres pour les voyelles *e* en parisien.



1.2. Le son par la graphie

Les exemples écrits destinés à « incarner » la prononciation vont au-delà du son isolé. Tout en se servant de matériaux aussi pauvres que les lettres de l'alphabet, ils sont conçus avant tout, à tort ou à raison, comme des « facilitateurs ». Mais le sont-ils vraiment ?

Leur but n'est pas une conceptualisation, mais l'acquisition d'une habileté « mécanique », physique, à travers un entraînement organique intensif.

Étant donné ces contraintes, le choix fonctionnel s'impose au détriment de la visée éducative/moralisatrice et s'appuie souvent sur des choix ludiques auxquels la langue française se prête tout particulièrement, ceux-ci étant stratégiques autant pour la motivation que pour la mémorisation.

Les exemples phonétiques appartiennent aux deux typologies habituelles : d'une part, les exemples référencés, tirés du patrimoine littéraire ou culturel (dictons, proverbes....) pour autant qu'ils se prêtent à une exploitation phonétique, et, d'autre part, les exemples forgés qui, comme le mot l'indique, sont construits de toutes pièces pour la (bonne) cause.

De l'articulation à la diction, on passe du son à la syllabe, au mot, aux énoncés puis aux textes, toujours dans le respect des mêmes critères de sélection.

Plus rarement les exemples phonétiques peuvent être choisis suivant des buts éducatifs, ce qui permettrait de faire d'une pierre deux coups comme dans le cas de la grammaire. Quelques cas seront cités au fil de ces pages.

Si l'on trouve chez les littéraires des acrobates de la langue fournissant des matériaux tout prêts, les phonéticiens n'étaient pas en reste et s'en donnaient souvent à cœur joie. Toutefois, pour ces phonéticiens de la première heure, très conscients et sensibles à la variation, des questions préliminaires essentielles imposaient des choix souvent périlleux touchant notamment le(s) modèle(s) de prononciation à proposer³.

Dans *Les sons du français* (Passy 1887), petit ouvrage révolutionnaire incontournable, une référence pour tous les manuels de prononciation contemporains et à venir, qui fut réédité de nombreuses fois jusqu'aux années 1930 (12^{ème} édition 1932), Passy propose une vaste typologie de spécimens en API pour illustrer divers types de prononciation : familière ralentie ; soignée ; très soignée ; familière rapide ; un morceau avec intonation (préparé avec l'aide de D. Jones et Mlle S...); prononciations du Nord, du Midi, de Suisse ; trois patois (transcription de *l'Enfant Prodigue*); un essai de reconstitution d'anciennes prononciations françaises (La Fontaine, Charles d'Orléans, *La Chanson de Roland*)⁴.

Les exemples choisis sont des versets de la Bible ; des vers de Hugo, Musset, Gautier ; des extraits de romans et de contes populaires instructifs, des morceaux de prose non sourcés. Dans l'édition de 1899, un discours politique de Jean Jaurès « Bourgeoisie et Socialisme » (paru dans *La Petite République*) laisse deviner l'engagement socio-politique de l'auteur.

En réalité, pour Passy, il s'agissait de montrer la variation dans toute sa latitude, y compris les prononciations « marginales » ou caricaturales comme dans l'exemple suivant tiré d'un roman populaire de Laboulaye. Un Français arrive en Amérique et rencontre le jeune Zambo, affecté à son service :

(Est-il permis... de déranger pauvre nègre qui prend le soleil ?)

ti permi/...d deraŋʒe pov nɛg ki prɑːl solɛːj \ ?

(Laboulaye, « Paris en Amérique », in Passy *Le français parlé*, 5^e éd. 1902 : 32).

Les choix de Passy ont été l'objet d'attaques souvent virulentes de la part de certains collègues et dans la presse. Michel Bréal, qui avait pourtant un esprit très ouvert et favorable à la phonétique, mettait en garde contre cette sorte de « photographie auditive » qui consistait à ériger en modèle la façon de prononcer « populaire », « de la rue ». (Bréal 1889).

L'abbé Rousselot, qui s'adresse aux étrangers et aux indigènes provinciaux, considère que le « français de tous les jours n'est pas tout le français (p. 105) et paraît » beaucoup plus concerné par la « pureté » de la prononciation de la langue française « nationale ». C'est pourquoi il prend souvent comme sujet de ses expériences des enfants. Pour lui, le français à conseiller à tous est celui de la bonne société parisienne. La société cultivée de Paris est également la référence donnée par Nyrop.

La composante ludique est souvent exploitée par Passy dans des exemples phonétiques amusants et efficaces, faisant recours à des devinettes, à des jeux de mots ou à des fautes typiques de certaines nationalités (cf. sa plaquette *Malentendus et quiproquos phonétiques*, 1930) :

Pourquoi ne faut-il pas trop donner à manger à un nain ?

(Parce qu'on en ferait **un nain gras** / **un ingrat**).

Un Italien qui a été « un âne en France et un âne en Angleterre » (un an vs un âne) n'est sans doute pas moins ridicule qu'un Allemand qui veut « mettre du zèle dans les aliments » (du sel). Ces bévues se prêtent à des plaisanteries sans fin. Ainsi on fait dire

aux Allemands : « Tous mes brochets sont des truites » (Tous mes projets sont détruits) (Passy 1887 : 5-6).

Ce bonheur du jeu sonore, plus rare chez Rousselot, est fréquemment exploité par Nyrop (le titre de cet article a été suggéré par son ouvrage).

L'absence de délimitation phonétique entre les mots (le caractère « lié » du français), qui est à l'origine de tant de calembours, est prise en charge par Nyrop chez qui on sent la conscience des difficultés que la phonétique française pose aux étrangers non seulement pour l'articulation des sons, mais encore plus au niveau de la chaîne sonore et de son découpage. Les homophonies diffuses, autant d'embûches pour l'apprenant, sont indiquées par des exemples spécifiques où la graphie aide la désambiguïsation et la prise de conscience :

avoir de l'atout et avoir de la toux ;
la laine et l'haleine ;
la baisse et l'abbesse ;
un signe allemand et un signalement...

2. Des gesticulations articulatoires : « L'école du mécanisme »⁵

Passy compare l'apprenant à un pianiste qui doit répéter ses gammes sans se lasser : c'est en reproduisant les mouvements articulatoires qu'on acquiert la souplesse des organes tout en fixant la mémoire des gestes. Il s'agit d'une gymnastique articulatoire purement mécanique (souvent des mots isolés avec les consignes concernant le nombre de répétitions et leur durée⁶) donnant l'illusion qu'on peut régler les organes de la parole comme on règle les rouages d'une machine.

Même dans le très sérieux *Précis de prononciation* de Rousselot/ Laclotte, sont présentées de longues séries de mots sans aucun rapport sémantique entre eux, dont le point commun est le cumul du son visé. Le conseil des auteurs pour les consonnes initiales est de « combiner soi-même à volonté des syllabes en faisant suivre successivement chaque consonne de chacune des voyelles » (*Précis* : 203).

À partir de l'exemple reproduit ci-dessous (p. 205), on constate que le sémantisme ou la cohérence n'entrent pas en ligne de compte (et encore moins la morale !). Les auteurs proposent des listes de sons isolés, en syllabe ou dans des mots n'ayant aucun rapport de signification, qui illustrent tous les contextes possibles. Les articulations isolées et les syllabes doivent permettre une expérience physique de la matérialité du son, qu'on doit sentir dans sa bouche, sans tenir compte du sens : des exercices de bouche (comme il existe des métiers de bouche !). Les petites phrases citées en exemples sont aussi bien des proverbes que des vers d'auteurs choisis en fonction de leurs sonorités.

S. — assassinat, assumption, cassation, cession, cécité, chasseresse, concession, cent sous, dispenser, dispersion, disposer, dissolution, dissuasion, distancer, facétie, instruction, laisser-passer, possesseur, princesse, rassasier, sacerdoce, salsifis, Samson, saucisson, science, scission, seneçon, sens dessus dessous, soumission, suscite, superstitieux, suspicion, transsubstantiation. — « Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ? » (RACINE). — « Ciel ! si ceci se sait, ses soins sont sans succès. » — « Il faisait sonner sa sonnette. » (LA FONTAINE). — « Polissez-le sans cesse et le repolissez. » (BOILEAU). — « Tu veux servir, vas, sers, et me laisse en repos. » (RACINE). — Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains. » (RACINE).

D'autres exemples nous rapprochent des prouesses articulatoires déjà signalées. Pour la consonne occlusive sonore D, le savoir populaire (« Qui dort dîne ») côtoie l'acrobatie du linguiste : « Didot dîna, dit-on, du dos d'un dodu dindon ». Pour le M, « Le mur murant Paris rend paris murmurant », pour le N, la grande littérature vient au secours « Non, il n'est rien que Nanine n'honore » (Voltaire). Pour le T, à côté de jeux tels que « Le riz tâté tenta le rat, le rat tenté tâta le riz », il y a même un exemple en latin d'Ennius : « Tite, tute, tati, tibi tanta tyranne tulisti » (p. 207).

Dans le *Manuel phonétique du français parlé* de Nyrop (1902 ; première édition en danois 1893), on découvre des acrobaties phonétiques qui se sont maintenues dans la tradition des manuels : « ton thé t'a-t-il ôté ta toux » (p. 21), « le riz tenta le rat », « le gras gros grain d'orge » (p. 23), et tant d'autres qui se sont transmis jusqu'à nous. Le phonéticien danois cite aussi les deux célèbres vers holorimes de Marc Monnier : Gall amant de la reine... (p. 81).

Le but de ces gesticulations est clair : il s'agit d'atteindre la maîtrise de la phonation à travers une mécanique où la psychologie naissante n'a pas encore dit son mot.

L'exercice phonétique méthodique et surveillé donne à l'élève un empire de plus en plus grand sur les organes de la parole, tout en développant la souplesse du gosier et la finesse de l'ouïe. (Nyrop 1902 : vi)

La langue, l'organe central de la phonation, fait l'objet d'une attention particulière (p. 32) :

Ajoutons, pour la gymnastique de la langue, quelques exemples à débiter plusieurs fois; et d'abord des séries d'[s]: *Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?* (Racine, *Andromaque*, V, 5). *Holà, Monsieur Sans-souci! Combien ces six cents six saucisses-ci?* — *Six cent six sous, ces six cent six saucisses-ci.* — *Six cent six sous, ces six cent six saucisses-ci, Monsieur Sans-souci, c'est trop.* — Exemples composés, où [s] alterne avec [z]: *Choisissez.* — *Saisissons.* — *Des assassins.* — *Douze seaux d'eau douce.* — *Treize tresses très épaisses.* — *Poisson sans boisson est poison.*

Il arrive que la succession des mots dans les listes proposées ne soit pas laissée au hasard (ou à l'ordre alphabétique), mais qu'elle obéisse à un principe fonctionnel tout à fait pertinent encore que non explicite.

C'est le cas des exemples appelés « parallèles » qui sont un prélude aux paires minimales. Toujours dans Nyrop, dans deux paragraphes consécutifs sont rassemblées d'abord les consonnes sourdes puis les sonores comme suit (p. 30) :

43. Les dentales fermées sont: le [d] sonore et le [t] non sonore.

Exemples de [d]: [de] (*dé*), [du] (*doux, d'ou*), [dɔ:r] (*dore, dort, d'or*), [di:r] (*dire*), [dā] (*dans, dent*), [dē] (*daim*), [drwa] (*droit*), [ādre] (*André*), [kadrā] (*cadran*), [ede] (*aider*), [kud] (*coude*), [mɔd] (*mode*), [vid] (*vide*), [gid] (*guide*), [tard] (*tarde*), [ō:d] (*onde*), [amā:d] (*amande*), [kadr] (*cadre*).

Exemples parallèles de [t]: [te] (*thé*), [tu] (*tout, toux*), [tɔ:r] (*tort*), [ti:r] (*tire, tir*), [tā] (*tant, temps, taon*), [tē] (*teint, tint, thym*), [trwa] (*trois*), [ātre] (*entrer*), [katrā] (*quatre ans*), [ete] (*été*), [kut] (*coûte*), [mɔt] (*motte*), [vit] (*vite*), [kit] (*quitté*), [dard] (*darde*), [ō:t] (*honte*), [amā:t] (*amanté*), [katr] (*quatre*).

S'agissant d'un cas de figure intéressant, nous souhaitons ajouter quelques exemples tirés du *Traité de prononciation française et exercices de diction* (1892, 1900) d'Auguste André, lecteur à l'université de Lausanne⁷. L'auteur ne cache par ses sources : Ernest Legouvé de l'Académie française, « le premier diseur de France » est omniprésent et dès l'introduction. Passy et Koschwitz sont cités en note.

Suivant la tradition établie par ses contemporains qui faisaient autorité, pour la prononciation il propose des mots isolés (utilisant parfois une transcription phonétique personnelle), des énoncés forgés avec cumul du même son (exemples littéraires ou non), des dictons/proverbes, des oppositions phonologiques avant la lettre (souvent repris d'après Nyrop).

Plus curieux un poème consacré au son « b » (p. 45) :

Le B balbutié par le bambin débile,
Semble faire des bonds sur sa lèvres iuhabile;
Bientôt il l'habitué au bonsoir, au bonjour;
Les baisers, les bonbons, sont brigués tour à tour;
A sa bonne Babet il demande sa balle,
Puis il boit de bon lait dans sa belle timbale.
Des B les plus mignards son doux habil est plein,
Et d'un bobo, s'il boude, on est sûr qu'il se plaint,
Mais du bègue bavard, la langue embarrassée,
Par le B qui la brave est souvent harassée;
Sa bouche sur ses bords semble le retenir
Et, tout en balançant, brûle de le bannir.

(A. DE PUIS.)

Dans le *Traité* d'André, on découvre des exemples de répétition à rebours, dite aussi répétition régressive, destinée à faciliter l'apprentissage des structures rythmico-mélodiques (Companys 1976) comme dans l'exemple suivant (p. 93)⁸ :

Vert
Les prés verts
À voir les prés verts
Grand plaisir à voir les prés verts
J'ai toujours eu grand plaisir à voir les prés verts

Pour la diction, Dupont Vernon, mais surtout Ernest Legouvé, fournissent les matériaux, essentiellement des extraits littéraires (Corneille, Fénelon, La Bruyère, La Fontaine, Hugo...).

Pour la lecture, des phrases dites « à double ponctuation » (p. 121) du genre : « Il sera compté à chacun deux cent mille francs (... à chacun d'eux cent mille francs) » côtoient des morceaux littéraires, des anecdotes extraites des ouvrages sur la diction (*De l'influence de l'amour sur l'articulation* d'après Legouvé, 1877).

André convoque tour à tour, selon les besoins, Voltaire, Lamartine, Hugo, Racine, les grands diseurs (Sarah Bernhardt, Mounet Sully, Coquelin, Got) et un dialogue de Gyp pour montrer que la suppression des « e » muets caractérise les « gens du peuple » :

C'est Mlle Loulou qui parle ; elle est à l'exposition :

-- Y a qu'ça de monde ! s'écrie-t-elle.

Sa mère la reprend :

-- Loulou, tâchez donc de parler d'une façon convenable. Y a qu'ça! Il faut dire : Il n'y a que cela (p. 25).

Rousselot mettait en garde : il jugeait ridicule la chute du « e » à tout prix chez un étranger alors que le débit est lent et les syllabes traînantes (p. 80).

Les exemples cités jusqu'ici montrent que les auteurs font preuve d'un savoir scientifique spécifique, mais aussi de créativité et d'un certain brio, qualité pédagogique très utile pour faire accepter une matière généralement jugée assez rébarbative.

Nous terminerons notre revue en citant un auteur qui réussit l'exploit de joindre la phonétique et l'enseignement moral. Gustav Rollin, élève de Jules Cornu, professeur à Prague, présente des éléments novateurs joints à une optique moralisante assez surprenante. Son *Essai de grammaire phonétique* (1891-1892) a des aspects novateurs indéniables : le choix de combinaisons de voyelles et de consonnes « qui participent de la même nature » (précurseur des contextes facilitants) ; la liaison vue comme un appendice consonantique intermittent, la notation des effets combinatoires très moderne...[nuz, öz...] ; [i(l)z ; ae(l)z ; ae(l)] ; [isõpyRi|kə|lɔ|ɥi].

Ces choix s'accompagnent d'un souci d'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse dans la sélection des exemples. Preuve en est la place très tardive du possessif que l'auteur justifie de la façon suivante : « de la sorte l'égoïsme, et avec lui la rapacité seront relégués à la queue, place qui leur convient » (p. 31).

Avec Philippe Martinon, l'auteur de *Comment on prononce le français. Traité complet de prononciation pratique* (1913), l'impression est qu'une aventure est close et qu'on revient à une sorte de pédantisme orthoépique. Parisien de province, il est défini comme « un technicien ». Son ouvrage de vulgarisation est adressé au plus grand nombre (Français et étrangers). Une attention particulière est accordée à la prononciation des voyelles et des consonnes dans les noms propres et les mots étrangers. Beaucoup de notes savantes offrent des explications historiques et étymologiques. Les exemples forgés prévoient des mots et des énoncés isolés selon la tradition. Le recours aux auteurs classiques est fréquent (Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Hugo, Musset, Scarron, Rostand, Saint-Amant) avec de rares clins d'œil : « Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots, en cuisine peut-être auraient été des sots » (non sourcé, p. 99) et la reprise de quelques calembours de seconde main (d'après Nyrop).

3. Quelques réflexions pour conclure

Le corpus étudié s'est révélé très significatif. Passy, Nyrop et dans une moindre mesure Rousselot (davantage pris par des soucis de nature théorique), fournissent les bases scientifiques et créent la tradition des traités et des manuels de prononciation⁹.

Paul Passy qui a été un pédagogue et un passeur exceptionnel, s'intéressait avant tout à l'élévation sociale et à l'éducation du peuple. L'oralité de tous les jours était pour lui une priorité éducative¹⁰.

Rousselot est le créateur de la phonétique expérimentale : à l'aide d'appareils de pointe en son temps, notamment le palatographe, il trace une sorte de carte géographique de la cavité buccale.

Nyrop représente le point de vue des phonéticiens étrangers qui ont travaillé sur le français. Comme Koschwitz et Jespersen, il va au-delà des sons et des mots isolés et s'intéresse aux difficultés de compréhension et de production du continuum de la chaîne sonore.

Martinon s'adresse à des gens qui « savent comment les sons s'émettent, comment s'articulent les consonnes » (p. VIII) et affirme que son ouvrage complète les travaux de phonétique expérimentale.

À côté des phonéticiens, Ernest Legouvé, expert réputé dans l'art de la diction et de la lecture à haute voix, est souvent cité comme référence à travers ses deux célèbres ouvrages : *L'art de la lecture* et *La lecture en action*.

Dans les ouvrages que nous avons analysés, le choix des exemples de prononciation, sourcés (littéraires ou culturels) ou forgés, obéit à différentes approches qui se suivent et se recourent avec des avancées liées aux progrès des sciences phonétiques et des reculs vers la tradition normative orthoépique.

À l'intérieur de l'étape organogénétique qui a une ampleur extraordinaire (syllabes/mots/petites phrases avec cumul de sons : le son cible dans toutes les combinaisons et les positions syntagmatiques possibles), l'intuition pré-phonologique se fait jour de façon encore implicite.

Une approche descriptive visant toute la gamme des variations côtoie le souci normatif qui renvoie à un modèle unique de prononciation. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la prononciation du français de la part des étrangers, mais bien la prononciation du français langue maternelle.

L'idéal de la prononciation unique, identique, de la langue maternelle, poursuivi par la Troisième République comme garant de l'unité de la nation solidaire et respectueuse de l'ordre social, s'inspire des principes mis en actes aux USA à travers une pédagogie de l'oralité et de la lecture à voix haute. Ernest Legouvé¹¹ devient un des pivots de cette mission civilisatrice qui passe à travers l'éducation de l'oralité soutenue avec force par Michel Bréal (cf. son chapitre « Le goût de la lecture » dans *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, 1872).

Les exemples littéraires fournissaient des matériaux tout prêts pour « discipliner les plumes et les esprits » tandis que le pouvoir subversif de l'oral a longuement freiné son entrée dans les classes (Chervel 1977 : 281).

Il reste à analyser combien de ce savoir savant et de cette adresse pédagogique au service de la prononciation passe dans les manuels scolaires. Pour cela, d'autres recherches sont souhaitables.

Bien que le courant phonétique de la fin du XIX^e siècle ait rétabli la priorité de la langue parlée de tous les jours, de préférence sous forme dialogique, les exemples d'oralité proposés relèvent souvent de la langue écrite voire même littéraire.

Le témoignage d'Émile Rhode est sévère mais éclairant. Les manuels proposaient souvent des modèles de langue désuets, rassurants pour les enseignants peu compétents sur l'oral, mais qui n'étaient pas du goût de tout le monde. Ce français « théorique », purement idéal, « la synthèse de trois siècles d'évolution linguistique depuis Molière jusqu'à Zola » était vivement critiqué par Rhode car les exemples littéraires ou archaïques n'avaient rien à voir avec la langue parlée contemporaine (Rhode 1901).

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉ, Auguste (1900). *Traité de prononciation française*. Lausanne : Imp. Georges Bridel.
- BALIBAR-MRABTI, Antoinette (2002). « Exemples lexicographiques et métaphores ». *Langue française*, 134, 90-108.
- BERGERON, Katherine (2010). *Voice Lessons. French Mélodie in the Belle Époque*. New York : Oxford University Press.
- BONU, Bruno (à paraître). « L'autre révolution technologique en Sciences du Langage : les cas du phonographe et du magnétophone à cassette ».
- BRÉAL, Michel (1872). *Quelques mots sur l'instruction publique en France*. Paris : Hachette.
- BRÉAL, Michel (1889). « La réforme de l'orthographe française ». Extrait de la *Revue des deux mondes*, 1^{er} déc. 1889. Paris : Hachette.
- CHERVEL, André (1977). *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.
- CHEVALIER, Jean Claude (1976a). « Le jeu des exemples dans la théorie grammaticale. Étude historique ». In *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 233-263.
- CHEVALIER, Jean Claude (1976b). « Exemples, théorie tradition ». In Jean Claude Chevalier & Maurice Gross. *Méthode en grammaire française*. Paris : Klincksieck, 201-207.
- COMPANYS, Emmanuel (1976). *L'enseignement de la prononciation. Principes, méthodes et techniques*. Besançon : Institut de Linguistique Appliquée et Didactique des langues.
- DELAS, Daniel (1973). « Phonétique, phonologie et poétique chez R. Jakobson ». *Langue française* 19, 108-119.

- FLICHY, Patrice (1991). « L'historien et le sociologue face à la technique. Le cas des machines sonores ». *Réseaux* 9, n° 46-47, 47-58.
- FÓNAGY, Ivan (1970 et 1971). « Les bases pulsionnelles de la phonation » 1. Les sons, 2. La prosodie. *Revue Française de Psychanalyse* 35, 101-136 et 543-591.
- GALAZZI, Enrica (2002). *Le son à l'école*. Brescia : La Scuola.
- GALAZZI, Enrica & GUIMBRETIERE, Élisabeth (2010). « Ivan Fónagy : la fascination de la substance sonore ». Colloque international *Les langages de la voix. De la phonétique à la psycho-linguistique, du langage poétique à l'interprétation scénique*, Journée d'étude sur Ivan Fónagy, Centre d'Études Italo-françaises – Università Roma Tre, 12 octobre 2007. In Laura Santone (éd.), *I linguaggi della voce. Omaggio a Ivan Fónagy*, Roma : Biblink, 89-112.
- GRAVOLLET, Paul (1930). *Déclamation : école du mécanisme. Cinquante leçons graduées*, avec une préface de Dupont-Vernon. Paris : A. Michel.
- LEGOUVÉ, Ernest (1877). *L'art de la lecture*. Paris : Hertz.
- MARAGE, Docteur (1911). *Petit manuel de Physiologie de la voix à l'usage des chanteurs et des orateurs*. Paris : chez l'Auteur.
- MARTINON, Philippe (1913). *Comment on prononce le français avec les noms propres et les mots étrangers*. Paris : Larousse.
- MINERVA, Nadia (1996). *Manuels, Maîtres, Méthodes*. Bologne : CLUEB.
- NYROP, Kristoffer (1902) [1893 en danois]. *Manuel phonétique du français parlé*, 2^{ème} éd. Traduite et remaniée par E. Philipot, Paris : Picard.
- OUELLET, Pierre (1989). « Par exemple... statut cognitif et portée argumentative de l'exemplification dans les sciences du langage ». In *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*. Berne : Peter Lang, 95-114.
- PASSY, Jean & RAMBEAU, Adolphe ([1897] 1918). *Chrestomathie française. Morceaux choisis de prose et de poésie avec prononciation figurée. À l'usage des étrangers*. 4^{ème} édition, Leipzig / Berlin : Teubner.
- PASSY, Paul (1887). *Les sons du français, leur formation, leur combinaison, leur représentation*. Paris : F. Didot.
- RHODE, Émile (1901). *Essais de philologie moderne*¹. *Les grammairiens et le français parlé*. Lund : Glemp.
- SAUGY, Catherine (1987). *L'École de Français Moderne de l'Université de Lausanne (1892-1987)*. Lausanne : Études et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne.
- ROLLIN, Gustav (1891 et 1892). « Essai de grammaire phonétique », I. *Phonetische Studien*, IV 1891, 307-334 ; II (fin) *ibid.* V, 1892, 33-46.
- ROUSSELOT, Pierre-Jean & LACLOTTE Fauste (1902). *Précis de prononciation française*. Paris / Leipzig : Welter.

NOTES

1. Dans Passy/Nyrop ([1897] 1918 : 33), il est classé dans les « Amusettes phonétiques ».
2. Cf. la contribution de Gerda Hassler parue dans la première partie de ces Actes (n° 51, déc. 2013).

3. Il n'en va pas de même dans les manuels succédant à cette période où tout se passe comme s'il existait un consensus unanime sur une prononciation unique du français.
4. Il n'y a chez lui que la transcription en API sans autres artifices. Bien que l'emploi de l'API ait été longuement controversé et boudé par les enseignants, le *Maître Phonétique* proposait une collection d'ouvrages en API destinés à la classe (mais pas seulement). Dans chaque numéro de la revue, paraissaient des extraits de différentes langues transcrits à l'intention des enseignants.
5. Tiré de Paul Grivollet, *Déclamation : école du mécanisme*. Cinquante leçons graduées. Avec une préface de Dupont Vernon. Grivollet, de la Comédie Française, a longtemps formé des acteurs mais aussi des professionnels de la parole. Son ouvrage se propose de développer les « moyens physiques » nécessaires dans l'exercice de la parole (compréhension et expression).
6. Comme dans Georges Thudichum, *Manuel pratique de diction française à l'usage des étrangers*, Genève, Henri Kündig éditeur 1902, Plan d'exécution des exercices : « On consacra à ces exercices au moins 2 fois 30 minutes ou 3 fois 20 minutes par jour » p. XII-XIII. Pour « Exercer le mécanisme » le travail se faisait à haute voix. G. Thudichum fut directeur des célèbres cours d'été de Genève entre 1922 et 1936. Son ouvrage, qui proposait une « nouvelle méthode » pour l'enseignement de la prononciation et de la diction du français en était à la 6^e édition en 1935.
7. Théologien de formation, Auguste André est à l'origine du premier cours de diction à la faculté des Lettres de Lausanne en 1890. Bien qu'il s'arroge le titre de professeur dans ses ouvrages, il n'obtint jamais ce titre en dépit du succès de ses cours qui étaient qualifiés de « travaux pratiques » (Saugy 1987 : 75-80).
8. Ces procédés se sont répandus en didactique après 1960. Cf. J. & G. Capelle / J. Raynaud / E. Companys, *La France en direct*, Hachette 1972, Fichier d'utilisation : Enseignement de la phonétique, p. 171-286.
9. Dans son *Manuel pratique de diction française* de 1902 (particulièrement destiné aux célèbres Cours de vacances de Genève), Georges Thudichum « Privat-docent » à l'université de Genève, cite Passy (dans l'édition de 1899), Koschwitz, les études de Rousselot dans *La Parole* ; Léonce Roudet sur l'accent (1899), mais aussi Legouvé, Dupont Vernon et Grivollet.
10. Passy avait fait plusieurs missions d'étude dans différents pays pour étudier les systèmes éducatifs. Son petit volume *L'instruction primaire aux USA* (1883) avait été remarqué par F. Buisson alors directeur de l'enseignement primaire en France.
11. Cf. son célèbre ouvrage *L'Art de la lecture* (1877), spécialement adapté « à l'usage de l'enseignement secondaire », qui eut plus de quarante éditions.

RÉSUMÉS

Dans cette communication, je souhaite m'interroger sur la typologie et la fonction des exemples, littéraires ou forgés, proposés dans les traités de prononciation française à l'aide d'un corpus d'ouvrages publiés entre 1887 et 1913. L'étude permettra de constater que leur choix fait souvent intervenir l'humour et que leur typologie et leur construction ont parfois un indéniable ton précurseur.

In this communication, I investigate the typology and function of examples, both literary and invented, which are suggested in treaties on French pronunciation published between 1887 and 1913. The study shows that their choice often brings humour into play and that their typology and construction sometimes hold an undeniable precursory role.

INDEX

Mots-clés : histoire de la phonétique, apprentissage de la prononciation, Passy, Rousselot, Nyrop, Marage, sons-graphie, apprentissage des sons par la vue

Keywords : history of phonetics, learning training, Passy, Rousselot, Nyrop, sounds-graphemes, learning sounds by sight

AUTEUR

ENRICA GALAZZI

Université Catholique, Milan, Italie

enrica.galazzi@unicatt.it